

Les apports de Saint-Simon à une conception de l'entreprise comme passion de l'intérêt général

Patrick Gilormini

► To cite this version:

Patrick Gilormini. Les apports de Saint-Simon à une conception de l'entreprise comme passion de l'intérêt général. 5e congrès de l'Afep "L'économie politique de l'entreprise: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives", Jul 2015, Lyon, France. 19 p., <<http://afep2015.sciencesconf.org/>>. <halshs-01178421>

HAL Id: halshs-01178421

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01178421>

Submitted on 20 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrick GILORMINI

Enseignant-Chercheur

ESDES-Université Catholique de Lyon

CREG- Université Pierre Mendès France Grenoble

pgilormini@univ-catholyon.fr

Les apports de Saint-Simon à une conception de l'entreprise comme passion de l'intérêt général

Résumé :

La pensée de Saint-Simon (1760-1825) montre à quel point au début du XIXème siècle, la nature et les frontières de l'entreprise ainsi que les modalités de sa gouvernance, ont été des questions recouvrant celles sur la nature du régime politique permettant d'achever la Révolution et de mettre un terme aux guerres européennes. A partir d'une apologie du travail et de l'utilité opposés à la force guerrière, Saint-Simon développe une physiologie sociale dans laquelle la société constitue un être unique. Alors que le christianisme se préoccupe du futur dans l'au-delà, Saint-Simon annonce le bonheur ici-bas dans l'association des producteurs visant l'intérêt général et la paix. Les Idéologues, notamment Jean-Baptiste Say, faisaient dériver les principes d'économie politique d'une analyse de la volonté individuelle distincte de la politique d'une part et de la statistique (collection des faits) d'autre part. Saint-Simon dépasse cette épistémè classique logeant le savoir dans l'espace de la représentation, pour développer une visée sociologique positiviste obéissant à la loi supérieure du progrès de l'esprit humain. A partir de cette pensée sociologique, il conçoit une première ébauche des pratiques et des institutions qui régulent le pouvoir des chefs d'industrie et des producteurs. Il annonce le développement des procédures et des techniques de gouvernement qui supplantent la souveraineté des princes et la discipline religieuse.

Mots clé : Saint-simoniens, Administration, Industrialisme, Entreprise, Positivisme

Les apports de Saint-Simon à une conception de l'entreprise comme passion de l'intérêt général

De la mort de Saint-Simon en 1825 à l'inauguration du Canal de Suez en 1869, les saint-simoniens sont à l'origine de nombreuses entreprises qui se sont activement développées jusqu'à nos jours en France et dans le monde¹ (Coilly & Régnier, 2006). Ils sont pour les « enfantinistes » à l'origine de grandes entreprises dans les domaines des transports, de la banque, de l'assainissement, de la presse, et de l'éducation. Prosper Enfantin (1796-1864) lui-même jouera un rôle éminent pour la Compagnie Générale des Eaux (1853), mais aussi les Frères Pereire pour le chemin de fer de Paris à Saint-Germain (1837) et le Crédit Mobilier (1852), Paulin Talabot pour le PLM (1857) et la Société Générale (1864), ou encore de François Barthélemy Arles-Dufour pour le Crédit Lyonnais (1863). Par ailleurs dans la perspective d'un catholicisme social, les « saint-simoniens » à l'instar de Philippe Buchez (1796-1876) et de Claude Corbon (1808-1891) feront l'expérience des associations ouvrières et des coopératives de production avec notamment l'Association Chrétienne des Bijoutiers en Doré (1834) et le journal l'Atelier (1840).

Ces initiatives entrepreneuriales qu'elles soient capitalistes ou associationnistes ont été inspirées par l'œuvre de Henri Saint-Simon (1760-1825). Elles présentent plusieurs caractéristiques intéressantes pour notre époque qui s'interroge sur la responsabilité économique et sociale des entreprises : (1) Il s'agit d'entreprises en réseau visant à accélérer la circulation des biens, des capitaux et des personnes dans l'espace et dans le temps (Musso, 2006). (2) Elles revendiquent une morale terrestre qui est de faire concorder intérêts particuliers et intérêt général (Musso, 2010). (3) Elles expriment le choix politique de faire de l'entreprise un acteur politique central² en légitimant le droit de propriété individuel fondé sur l'utilité commune (Prochasson, 2005), (4) Elles donnent également lieu à la réalisation d'utopies organisationnelles qui, des associations ouvrière aux coopératives de production d'aujourd'hui, renvoient à l'idéal d'une communauté multifonctionnelle (prévention des risques, formation, secours mutuel) affranchit du pouvoir de l'Etat (Drapéri, 2012).

Nous nous interrogeons sur les origines de la pensée de Saint-Simon en nous attachant à mettre en évidence sa conception de l'entreprise et de ses fonctions dans la société industrielle. Dans une première partie nous analyserons en quoi la pensée de Saint-Simon vise à achever sur le plan de l'organisation sociale ce dont la Révolution Française était la manifestation politique. Nous examinerons dans un second temps comment l'ambition sociologique de Saint-Simon opère-t-elle un dépassement par rapport à l'économie politique des Idéalistes et notamment de Jean-Baptiste Say. Une troisième partie sera consacrée à cerner la fonction politique de l'entreprise et le rôle des entrepreneurs « chefs d'industrie » dans la perspective industrialiste de Saint-Simon.

¹ Veolia, SNCF, CMA-CGM, Crédit Lyonnais, Société Générale, la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône en sont les héritiers directs.

² Pendant 17 ans la Fondation Saint-Simon fondée en décembre 1982, sous l'impulsion de François Furet et de Roger Fauroux, s'inscrira dans cette perspective de rassembler l'élite dirigeante des universitaires et des industriels contemporains, avec l'objectif de penser la société hors des cadres politiques classiques.

1. En finir avec le gouvernement des hommes et passer à l'administration des choses

1.1. Le mouvement de l'histoire

L'œuvre de Saint-Simon est construite autour d'une question centrale : Quel est le système social que réclame l'état des sociétés européennes au lendemain de la Révolution et des guerres de l'Empire ? Sa pensée s'inscrit dans une conception de l'histoire marquée par l'alternance de périodes organiques en apparence stables, et de périodes critiques où les forces sociales sous-jacentes remettent en cause l'ordre établi jusqu'à ce que soit atteint un nouveau point d'équilibre. La société féodale du Moyen-Age était entièrement organisée autour de l'activité guerrière. Le principe de gouvernement était la domination de l'homme par l'homme. C'était le règne du pouvoir temporel des militaires et du pouvoir spirituel du clergé. Toute la vie économique était soumise aux intérêts des guerriers se consacrant aux conquêtes permettant la mainmise sur les richesses. On assista toutefois à partir du XIIIème siècle à un mouvement d'affranchissement des communes composées d'artisans et de commerçants. C'est l'émergence d'un pouvoir industriel. Au XVIème siècle, la Réforme luthérienne remplace la croyance aveugle par le droit d'examen, les travaux de Copernic signifient l'abandon d'une conception anthropocentrique du monde. S'ouvre alors une période critique annonçant un renversement du monde féodal voué à une destruction irrésistible. Entre 1680 et 1715, *la crise de la conscience européenne* (Hazard, 1935) finit de détruire les certitudes anciennes et un système de gouvernement fondé sur la domination spirituelle de l'Eglise de Rome. Les légistes et les métaphysiciens apparaissent alors comme des intermédiaires nécessaires entre le pouvoir militaire et théologique déclinant et le pouvoir grandissant de la proto-industrie et de la science. Cette période convulsive de lutte et de désagrégation de l'ordre féodal culmine avec la Révolution Française.

« Le pouvoir temporel dans l'ancien système, étant militaire, exigeait par sa nature le plus haut degré d'obéissance passive de la part de la nation. Au contraire dans la capacité industrielle, envisagée comme devant diriger les affaires temporelles de la société, l'arbitraire n'entre point et ne saurait entrer, puisque d'une part, tout est jugeable dans le plan qu'elle peut former pour travailler à la prospérité générale, et que d'une autre part, l'exécution de ce plan ne peut exiger qu'un très faible degré de commandement des hommes à l'égard les uns des autres. De même le pouvoir spirituel, étant de sa nature conjectural, devrait nécessairement demander le plus haut degré de confiance et de soumission d'esprit. C'était là une condition indispensable à son existence et à son action. Au contraire la capacité scientifique positive, conçue comme dirigeant les affaires spirituelles de la société, n'exige ni croyance aveugle, ni même confiance, au moins de la part de tous ceux qui sont susceptibles d'entendre les démonstrations. » (Saint-Simon, L'organisateur, 2013, pp. 2154-2155).

1.2. Une physiologie sociale positiviste

Sous la Restauration Saint-Simon estime qu'en regard des progrès des sciences et des techniques il convient d'achever la Révolution qui est resté à mi-chemin. La fin de cette période critique ne signifie pas revenir à l'ordre ancien mais inaugurer une nouvelle époque organique. A défaut d'un nouveau principe d'ordre, le monde de chaos et de guerres issu de la Révolution et de l'Empire Napoléonien est tombé dans la confusion. Il convient de prendre acte que le peuple est spirituellement subordonné aux chefs scientifiques et temporellement aux chefs industriels. La théorie des droits de l'homme est insuffisante pour organiser le présent car elle n'est qu'une application de la haute métaphysique à la haute jurisprudence. Pour Saint-Simon le droit doit devenir immanent à la société et cesser d'en être une fonction spéciale distincte de la physiologie sociale. (Durkheim, 1928)

Les lois de la science positive auxquelles sont soumises toutes les manifestations économiques et sociales, serviront de principes directeurs pour reconstruire la société. Les relations entre les individus et les groupes humains sont à appréhender selon la même démarche scientifique que celles qui est appliquée pour comprendre les mouvements des corps animés ou inanimés. Saint-Simon, avec son secrétaire Auguste Comte³, prétend résoudre les problèmes politiques par les progrès du savoir. La loi supérieure du progrès de l'esprit humain entraîne et domine tout : les hommes ne sont pour elle que des instruments. La dynamique de l'histoire est le progrès constant de la science dans la marche de l'esprit humain. Seul le développement de l'esprit scientifique qui se manifeste notamment par la création d'une science des faits sociaux, peut résoudre les difficultés de ce XIXe siècle. La sociologie naissante, conçue comme une partie complémentaire de la philosophie naturelle, est une physique sociale étudiant les phénomènes sociaux formant un règne d'effets naturels, soumis à des lois comme les phénomènes physiques ou biologiques. La positivité de la sociologie de l'école française initiée par Saint-Simon, signifie la fin de toute théologie et de toute métaphysique, de toute explication par les causes au profit de l'analyse des effets. (Lacroix, 1956)

1.3. Une visée philanthropique

Saint-Simon comprend que dans une société organisée, l'égoïsme ne permet pas aux intérêts particuliers de déboucher spontanément sur l'intérêt général. Il exprime une passion pour l'idée générale qui est un principe de cohérence organisant la société comme un vaste atelier. La morale de la société qu'il appelle de ses vœux doit avoir des fins terrestres et ne peut pas être subordonnée à des fins surnaturelles. Son horizon d'attente est l'association généralisée de tous les producteurs. La perfection de l'esprit humain se manifestera non seulement dans une science totale de la nature et de l'homme mais dans l'accomplissement de l'homme total observant le commandement d'amour universel et d'association universelle. « Aimer vous les uns les autres » est le principe philanthropique

³ Attaché au service de Saint-Simon de 1817 à 1824, il contribua à la rédaction de l'*Organisateur* (1819-1820).

autour duquel, il convient d'organiser le pouvoir temporel. Pour Saint-Simon et ses disciples le développement social est ordonné autour de l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus faible et la plus nombreuse. L'organisation de la production et du travail doit permettre d'améliorer le sort de la classe laborieuse afin que profitant de l'organisation sociale, elle la respecte sans qu'il soit nécessaire de la lui imposer.

Cette perspective quasi-eschatologique sera accomplie par l'organisation intelligente des forces qui aujourd'hui se font la guerre. L'antagonisme qui régit jusqu'alors les rapports entre les travailleurs, la méfiance qui marque les relations d'échanges marchands doivent se muer en une association qui embrasse tous les acteurs sociaux et leurs activités. Cette association des fonctions de production, de crédit, de distribution et de communication sera le fruit de la formation scientifique, technique et spirituelle d'une élite dirigeante et non pas dominante.

« Le but unique où doivent tendre toutes les pensées et tous les efforts c'est l'organisation la plus favorable à l'industrie, à l'industrie entendue dans le sens le plus général, et qui embrasse tous les genres de travaux utiles, la théorie comme l'application, les travaux de l'esprit comme ceux de la main ; l'organisation la plus favorable à l'industrie c'est-à-dire un gouvernement où le pouvoir politique n'ait d'action et de force que ce qui est nécessaire pour empêcher que les travaux utiles ne soient troublés ; un gouvernement où tout soit ordonné pour que les travailleurs dont la réunion forment la société véritable, puissent échanger entre eux directement et avec une entière liberté, les produits de leurs travaux divers ; un gouvernement tel enfin que la société qui seule peut savoir ce qui lui convient et ce qu'elle préfère, soit aussi l'unique juge du mérite et de l'utilité des travaux ; et conséquemment, que le producteur n'ait qu'à attendre que du consommateur seul le salaire de son travail, la récompense de son service, quel que soit le nom qu'il lui plaise de choisir » (Saint-Simon, L'industrie, 2013)

1.4. Un gouvernement d'administrateurs

Dans la société industrielle ce ne sont pas les plus forts qui dirigent les entreprises mais ceux qui en sont capables par leur science et leur industrie. Ce ne sont plus les hommes qui dirigent des hommes, mais ce sont les choses elles-mêmes qui indiquent la direction par l'intermédiaire de ceux qui connaissent la manière dont elles doivent être traitées. (Durkheim, 1928, p. 179). Aussi les grandes compagnies industrielles qui seront créées par les saint-simoniens ne seront pas gouvernées mais administrées. Ce sont des conseils d'administration qui les dirigent. Leurs membres ne leur imposent pas leurs volontés arbitraires mais ils traduisent en pratiques ce que leur enseignent les savants. C'est notamment par les résultats de la statistique qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire et ne pas faire. A ce titre le responsable des études marketing dans nos entreprises contemporaines ne font qu'indiquer aux décideurs comment doit être organisée la production pour répondre aux lois de l'utilité sociale.

Pour Saint-Simon la production de choses utiles est le seul but raisonnable que l'action politique peut proposer à la société. Le seul ordre d'intérêt qui puisse permettre l'organisation de la vie sociale est celui des intérêts économiques. L'utilité comme principe intégrateur de la société industrielle, est aussi le principe qui permet de différencier les classes sociales, de distinguer parmi les français les « abeilles » et les « frelons ». Pour Saint-Simon la société industrielle comprend tous ceux qui contribuent activement à la vie économique qu'ils soient ou non propriétaires.

« La production de choses utiles est le seul but raisonnable et positif que les sociétés politiques puissent se proposer et conséquemment, que le principe : *respect à la production et aux producteurs* est infiniment plus fécond que celui-ci : *respect de la propriété et aux propriétaires* » (Saint-Simon, L'industrie, 2013). C'est donc aux producteurs de faire la loi. Le fait d'être propriétaire d'une entreprise ne donne pas en soi accès à la société industrielle mais n'en exclut pas. A ce titre le manager d'une entreprise qui détient des parts de son capital est à distinguer de l'actionnaire qui recherche une rente sans contribuer par son travail à la production de cette entreprise.

Les producteurs de choses utiles étant les seuls hommes utiles dans la société, ils sont les seuls qui doivent concourir à régler sa marche. Le chef d'industrie est celui qui produit des choses utiles. Les organes de régulation de la vie économique comme les tribunaux de commerce ou les conseils de prud'hommes doivent être à ce titre composés de représentants de la vie industrielle. Le gouvernement qui ne contribue pas de manière directe et positive à la raison d'être de la société n'a alors que des fonctions secondaires. Il est réduit à des fonctions de police qui consistent à lutter contre les oisifs, les parasites et les voleurs. Saint-Simon annonce le déclin des pouvoirs de l'Etat au nom d'une conception neuve de l'organisation sociale. En supprimant la forme gouvernementale au profit de la forme administrative fondée sur une physiologie sociale sa doctrine est un anarchisme.

2. Le dépassement de l'économie politique des Idéologues

2.1. Le tribut de Saint-Simon à Jean-Baptiste Say

Saint-Simon invite son lecteur à considérer l'économie politique comme le seul et unique fondement de la politique. Dès 1813, il suit les cours de Jean-Baptiste Say à l'Athénée Royal qui est un cénacle du libéralisme. Saint-Simon accordera dès lors une importance de plus en plus grande à l'économie politique. Fréquentant les mêmes salons libéraux que Jean-Baptiste Say, il rejoint en 1815, la Société d'encouragement pour l'industrie présidée par le chimiste Jean-Antoine Chaptal (1756-1832). Saint-Simon reconnaît que Jean-Baptiste Say a rendu de grands services pour faire admettre l'influence de l'économie sur l'organisation sociale. « Le traité d'économie politique de M. Say me paraît le livre dans lequel se trouve le plus grand nombre d'idées positives coordonnées » (Saint-Simon, L'industrie, 2013, pp. 1496-1497). Saint-Simon s'inspire largement de cet ouvrage, qui connaîtra à partir de 1803 un succès immense et sera réédité quatre fois de son vivant. Pour Saint-Simon les cours d'économie politique de Jean-Baptiste Say sont le nec plus ultra de l'économie politique qui

est appelée à être le véritable et unique fondement de la politique. Lors de la publication de son *Catéchisme des industriels* (1823-1824), Saint-Simon prend pour modèle le catéchisme d'économie politique publié en 1815 par Jean-Baptiste Say. Dans les deux cas il s'agit d'ouvrages d'initiation destinés à tous les membres de la classe dirigeante désireux d'acquiescer les principes de la science économique pour Say et de l'industrialisme pour Saint-Simon. Ce dernier tire profit de sa lecture de Say pour poser les bases de sa doctrine, à savoir la reconnaissance des capacités, le primat de la production, et la théorie de l'utilité. Muni du concept d'industrie de J.B. Say, comme action des forces physiques et morales de l'homme appliquées à la production de valeur ajoutée, Saint-Simon décrit une société industrielle où l'entrepreneur en combinant les services productifs du capital, du travail et de la nature devient un artisan de paix entre les nations.

Jean Baptiste Say rejette la conception d'Adam Smith pour qui la valeur d'un bien doit être rattachée à la notion de travail. Selon J.B. Say, le prix n'est pas fonction du coût de production mais au contraire il dépend de ce que l'acheteur est prêt à dépenser. Ce qui fait la valeur d'une marchandise, c'est la capacité qu'elle a à satisfaire un besoin : plus ce besoin est fort, plus le prix est élevé. Ce qui fait la valeur d'un bien c'est donc son utilité aux yeux du consommateur, et non l'effort de production que ce bien a nécessité. Pour Say l'utilité confère à une chose de la valeur parce qu'il la rend désirable et porte les hommes à faire un sacrifice pour la posséder. Avec cette notion radicale de l'utilité, Jean Baptiste Say donne congé à tout jugement moral et exempte l'économie politique de toute responsabilité éthique. Tout au long des années 1820, Jean Baptiste Say défendra la méthode utilitariste comme instrument précis de mathématique sociale : seule la prise en compte des intérêts peut fonder une science du comportement humain.

2.2. Les apports des Idéologues

Jean Baptiste Say se rattache aux groupes des Idéologues, science des idées reçues par les sensations qui établit en regard des perceptions individuelles des successions nécessaires ainsi que leur loi de composition et de décomposition. Dans l'économie politique de J.B. Say la pensée d'un rapport est la sensation de ce rapport. Cette méthode qui refuse d'aller au-delà des sensations et refuse toute ontologie s'attache à penser au plus près du réel. À partir d'une conscience, isolée, vide et abstraite, elle ne cherche pas les fondements et les racines des représentations et fait de l'économie politique la science de la création et de la répartition de la richesse indépendamment de la politique et de la question du pouvoir. (Foucault, 1966). Dans l'économie politique des Idéologues, c'est le marché qui est source d'ordre, principe d'organisation. Sur le marché, pour autant que des rapports de force n'interviennent pas, les intérêts privés suffisent à assurer un résultat social favorable. Pour assurer le bon fonctionnement de conduites orientées sur l'utilité, l'amour propre et la vanité sont des motifs d'action dont les effets doivent être contrôlés par les lumières de la science et de l'éducation (Steiner, 2003). Les rapports monétaires constituent la référence substantielle de l'organisation sociale. La division du travail est pensée comme la suite des échanges pratiqués par des individus. La croissance vient de la liberté des initiatives économiques, laquelle suppose une démocratie libérale et un État cantonné à son rôle de

protection de l'ordre public. « Le gouvernement n'est point la partie essentielle de l'organisation sociale (...) la société peut exister sans lui et si les associés voulaient bien faire leur affaire et me laisser faire la mienne, la société pourrait à la rigueur marcher sans gouvernement. L'autorité publique est donc un accident ; un accident rendu nécessaire par notre imprudence, par notre injustice qui nous porte à empiéter sur les droits de nos semblables. » (Say J. B., 1996, pp. 145-146).

Le projet de Jean-Baptiste Say et des Idéologues vise à promouvoir une science de la pensée entièrement nouvelle contre l'absolutisme monarchique et les dangers d'une souveraineté populaire (Clauzade, 1998). La doctrine économique de Say place l'économie au cœur d'un système moral qui doit permettre de reconstruire la société. Loin de s'abandonner à une conception mécaniste et désincarnée de la loi du marché le libéralisme de J.B. Say fonde la cohésion de la société sur l'éducation, l'apprentissage de la morale, et de la vertu (Démier, 2012). Jean Baptiste Say fait dériver les principes de l'économie politique d'une analyse de la volonté. Ses idées sont cohérentes avec celles que Antoine Destutt de Tracy (1754-1836) expose dans le quatrième tome de ses *Eléments d'idéologie* appelé *Traité de la Volonté* lors de sa première publication (1815) avant d'être renommé *Traité d'économie politique*. Pour A. Destutt de Tracy la faculté de vouloir est un mode et une conséquence de la faculté de sentir : vouloir c'est sentir un désir. Pour les Idéologues, produire c'est donner aux choses une utilité qu'elles n'avaient pas. Il y a production d'utilité chaque fois que des travaux sont nécessaires pour remplir le but désiré qui est la satisfaction des besoins de l'homme. Pour A. Destutt de Tracy il y a dans toute industrie trois choses distinctes : (1) connaître les propriétés des êtres que l'on peut employer et les lois de la nature qui les régissent ; (2) entreprendre de tirer parti de cette connaissance pour produire un effet utile ; (3) exécuter le travail nécessaire pour atteindre ce but. Ainsi la théorie revient-elle aux savants, l'application aux entrepreneurs d'industrie et l'exécution aux ouvriers.

Les écrits de Saint-Simon font également de nombreuses références à un autre Idéologue, Pierre Cabanis (1757-1808). Il puise chez ce physiologiste qu'il a étudié de près l'idée de solidarité des organes dans la société. Pour Cabanis, il n'y a pas lieu de séparer le moral du physique. Les facultés morales « naissent » des facultés « physiques » et les deux catégories du physique et du moral ne sont que deux points de vue différents sur le même phénomène de la vie. La connaissance des opérations de l'intelligence et de la volonté dépend de la physiologie. On ne peut étudier les phénomènes moraux hors de leur rapport à l'organique. Les opérations de l'intelligence et de la volonté doivent être abordées comme n'importe quelle fonction organique. Saint-Simon se réclame de Cabanis qui à la suite de Locke, expose l'axiome que toutes les idées viennent par les sens ou sont le produit de sensations. Avec le discours physiologique de Cabanis, Saint-Simon fait entrer la science de l'homme dans le domaine des sciences physiques.

2.3. Les limites de la conscience isolée des Idéologues.

Il y a de grandes similitudes dans l'appréciation que portent Saint-Simon et Jean-Baptiste Say sur la situation de la France au début de la Restauration. Tous les deux prennent acte de l'effondrement irréversible de l'Ancien Régime, de la prédominance du savoir positif et de la suprématie des classes industrielles. Tous deux mettent un accent tout particulier sur la diffusion de la science économique dans le corps social. Saint-Simon se distingue toutefois de J.B. Say en faisant la découverte d'une idée neuve : le bonheur. Il se place du point de vue commun des peuples européens et annonce tel un prophète que l'âge d'or du genre humain n'est pas derrière nous mais devant nous. Sa philosophie du progrès installe le futur comme perspective commune obligée de toute action et instaure l'avenir comme nouveau référent symbolique.

Si le *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say énonce les principes qui fondent la science de la production, l'industrialisme de Saint-Simon va plus loin. Il élargit la perspective de l'économie politique en constituant une science de l'ordre social. Saint-Simon reprend les propositions de l'économie politique de Say dans une acception qui n'est plus individualiste et empiriste mais en visant une unité de but dans la perspective organique d'une physiologie sociale articulant l'intérêt individuel et l'intérêt général. En lieu et place des questions économiques du marché et de la loi, de la distribution des richesses, Saint-Simon substitue la problématique organique et organisationnelle d'un système social unifié (Laval, 2002).

La morale du système industriel de Saint-Simon ne se réduit pas à l'utilitarisme. Il est certes primordial de satisfaire les besoins individuels et de reconnaître qu'à travers l'action commune l'individu poursuit son intérêt personnel. Mais cet utilitarisme pratique se dépasse lui-même par une participation à des valeurs supérieures à l'intérêt individuel. Le producteur réalise par le travail commun le rêve philanthropique de la générosité. La vie sociale devient elle-même une valeur, une source de satisfactions pour chacun des producteurs associés. Saint-Simon développe une visée utopique qui conteste une religion ignorante par une religion savante. (Desroche, 1969) Le système social qu'il conçoit est formé par l'ensemble des applications de la science générale au moyen desquels les hommes éclairés gouvernent les ignorants. La vision de l'*homo faber* qu'il développe est le projet d'une industrialisation de l'œcoumène. Son projet n'est pas réduit à une démarche de commisération ni de charité envers les miséreux. Il développe une théophilantropie révolutionnaire où la finalité des œuvres c'est la gloire par la production de grandes choses qui demanderont moins de pitié que de bravoure. (Desroches, 1972, pp. 50-52)

Saint-Simon se distingue de Say qui continue à concevoir la science politique comme supérieure à l'économie politique. Là où Say ne voit dans la vie industrielle que la combinaison d'intérêts privés particuliers, Saint-Simon établit que la seule manifestation sociale est désormais l'activité économique, qu'elle est *la chose sociale même* puisque qu'il n'y a plus rien d'autre de commun entre les hommes. La vie économique est la matière même du politique. Il n'y a pas de politique en dehors des intérêts économiques. Sa promesse politique radicale est « à chacun selon sa capacité, et à chaque capacité selon ses œuvres ». La vie sociale doit être tout entière industrielle et les organes qui la régulent doivent être constitués à partir des compétences productives c'est-à-dire composé

d'industriels. L'industrie ne pouvant rien sans la science, le Conseil Suprême de l'Industrie doit être assisté d'un conseil de savants. L'action de ce conseil ne devra pas seulement réguler la propriété privée de manière à ce que l'industrie soit la plus productive possible, elle devra de plus se servir des produits obtenus pour améliorer le sort des travailleurs en réalisant notamment des enquêtes scientifiques comme le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie*, qui sera réalisé en 1840 par Louis René Villermé (1782-1863).

2.4. L'industrialisme critique de l'économisme de J.B. Say

Dans la perspective de Saint-Simon l'établissement du budget de la nation est assimilé à celui du budget d'une entreprise. Le budget national dès lors n'est plus le moyen de détourner les fruits du travail au profit d'une classe de privilégiés ou d'emplois inutiles mais il est conçu uniquement dans l'intérêt des producteurs pour le développement des moyens matériels et moraux de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Le budget de la nation est élaboré pas les industriels eux-mêmes qui s'appuient sur leur expérience de gestion d'entreprise pour gérer les biens collectifs. Saint-Simon préfigure ce que sera la planification française du commissariat au plan après 1945, à savoir la coordination au niveau national des travaux d'intérêt général (Perroux, 1970). Les grands travaux d'infrastructure seront conçus non seulement pour des fins immédiatement utilitaires mais pour le bien-être et l'agrément. Le plan concerté au niveau national, n'est pas seulement une technique pour accroître la production mais un instrument d'orientation de la vie sociale permettant à la communauté des industriels de maîtriser son avenir et de décider de son futur. Contrairement à la posture conservatrice de la société féodale, la société industrielle s'inscrit dans une vision prospective. Comme les industriels qui la composent elle conduit une stratégie, fixe des objectifs et programme des travaux. Elle constitue une création collective dans laquelle les producteurs ne sont pas les instruments du développement économique mais la finalité ultime de la production. Saint-Simon ne propose pas de créer un nouveau pouvoir extérieur aux classes industrielles. Les producteurs ne sont pas incités à suivre les commandements d'un pouvoir planificateur, ils sont au contraire invités à gérer eux-mêmes leur production. Cette tâche de planification nationale ne peut être confiée qu'aux industriels assistés par la science des experts qui sont seuls compétents pour juger des besoins de la société industrielle. (Ansart, 1970)

Saint-Simon comme Jean-Baptiste Say une vision élargie de la valeur travail avec le concept d'industrie qui subsume une combinaison de facteurs productifs. Mais il adopte une position plus radicale que Say en considérant la politique comme une science positive dont le seul but est la production de choses contribuant au bien-être des hommes sur cette Terre. Pour Saint-Simon les producteurs sont les seuls hommes utiles à la société et les gouvernements doivent être soumis à l'industrie sans se mêler à ses affaires. Leur seule mission est de préserver les industriels, les savants et les artistes des troubles des oisifs.

En faisant de l'économie la base de la politique, Saint-Simon se démarque de Jean-Baptiste Say pour qui l'utilité des gouvernements se tenait encore dans la défense de la propriété privée. A partir de 1820 et de son « Nouveau Christianisme » Saint-Simon ira jusqu'à introduire au cœur du discours économique la notion de morale terrestre. Par rapport à J.B. Say, la perspective de Saint-Simon est moins la richesse des nations que la prospérité sociale. Saint-Simon se démarque de Say en visant le bien-être en lieu et place de la création des richesses. Pour Saint-Simon, Say ne s'est pas assez attaché à prouver que toute société politique a pour but raisonnable et positif la production des objets utiles pour le plus grand nombre. Saint-Simon reproche à Say de s'arrêter en chemin et de ne pas considérer que l'espèce humaine entière forme un grand atelier (Saint-Simon, Des rapports entre les gouvernements et les gouvernés puissance de l'industrie: son but, sa marche, ses moyens, 2013) . En effet la planète étant l'habitation commune de l'espèce humaine, la seule idée positive qui puisse lier les hommes entre eux est de travailler à l'amélioration de leur sort commun.

Jean-Baptiste Say et Saint-Simon ont en commun la même intuition que la croissance de la production est la vraie solution aux problèmes politiques de leur époque et la vraie alternative aux guerres de prédation intérieures ou extérieures. L'industrialisme des saint-simoniens se distingue toutefois de celui de Jean-Baptiste Say et des Idéologues. Pour Saint-Simon la production est un problème technique et son accroissement tient essentiellement aux progrès de la science et de la connaissance positive. Dans une perspective d'ingénierie propre à l'Ecole Polytechnique où il étudia la physique au début du Consulat, l'emploi des technologies nouvelles doit être optimisée par une organisation sociale hiérarchisée et centralisée selon les capacités. Saint-Simon affirme la nécessité d'une régulation puissante des intérêts afin de rendre la société harmonieuse et d'éviter l'anomie du marché. Il souligne la nécessité d'une direction assurée par les chefs industriels. Les légistes sont pour lui non seulement dangereux mais inutiles. La société est constituée d'une majorité de producteurs qui transforment les choses pour leur conférer un degré supérieur d'utilité, il faut limiter les droits des non-producteurs consommateurs purs oisifs. Au sommet de la hiérarchie sociale président les banquiers qui aident les chefs d'entreprise en qui ils ont confiance. Les entrepreneurs sont donc en concurrence pour obtenir la confiance des ceux qui collectent et répartissent le capitaux en vue de l'intérêt général. Les ouvriers et les techniciens en bas de la pyramide sociale sont en concurrence pour voir leurs capacités reconnues par les entrepreneurs. L'identité des intérêts fonde une émulation à tous les niveaux de la société. (Desanti, 1970, pp. 70-72).

3. Vers une mission politique de l'entreprise

3.1. La capacité gestionnaire comme pouvoir

Saint-Simon était bien placé pour observer comment la bourgeoisie possédante victorieuse s'était encore plus développée pendant la Révolution par la spéculation sur les biens qu'elle avait confisqués à la noblesse et à l'Eglise. Il l'avait lui-même pratiquée avec le comte de Redern dans les années 1790 ! Dans son esprit l'opposition était moins entre le

tiers-état et les ordres privilégiés qu'entre les travailleurs et les oisifs. Les oisifs étaient tous ceux qui vivaient de rentes, sans prendre part à la production et au commerce. Ils ont perdu toute capacité de direction intellectuelle ou politique. Les dirigeants industriels ne tiendront pas leur supériorité de leurs richesses ni de la propriété mais de leurs capacités comme aptitudes combinant apprentissage et talent. Saint-Simon établit une distinction entre les producteurs et les propriétaires. Pour lui la dynamique industrielle est amenée à modifier les structures de propriété et l'exigence du développement de la production prime sur le régime de propriété. Ce n'est pas la propriété en elle-même qui constitue une capacité productive mais l'aptitude de l'entrepreneur à bien administrer des ressources. Cette capacité est généralement possédée par des hommes que le hasard de la naissance a rangé dans la classe des prolétaires. (Saint-Simon, *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, 2013). La responsabilité des propriétaires n'est pas de financer des dépenses de guerre mais de fournir de l'ouvrage en investissant leur richesse à faire travailler la classe la plus pauvre afin d'augmenter le revenu national (Saint-Simon, *L'industrie*, 2013, pp. 1727-1728). Ainsi le capital privé n'est pas nécessairement producteur, il peut au contraire devenir un obstacle à la production dès lors qu'il est utilisé à enrégimenter les véritables producteurs ou à participer à leur exploitation, plutôt qu'à devenir une force politique à l'utilité sociale reconnue.

La France de 1820 est pour Saint-Simon constituée d'individus dont certains ont déjà prouvés leur capacité à administrer des propriétés. De simples ouvriers ont pu devenir entrepreneurs et diriger les ateliers où ils travaillaient en se montrant plus efficaces que les anciens propriétaires. L'activité industrielle procure en effet à chaque associé des compétences propres et c'est en fonction de leurs mises actives qu'ils prennent place dans l'activité commune. De même que la propriété des richesses, les connaissances peuvent être inégalement réparties entre les producteurs associés. C'est la confiance des producteurs reconnaissant les compétences des autres producteurs qui permettra de dépasser l'opposition des ignorants et des savants dans la perspective d'une entreprise commune où les compétences sont diverses et complémentaires.

Dès 1804, Jean Baptiste Say avait su distinguer les producteurs industriels (entrepreneurs, ouvriers mais aussi savants) et les passifs (capitalistes, propriétaires fonciers) pour prôner l'industrialisme développé par Saint-Simon. Pour J. B. Say ce qui exerce la plus notable influence sur la distribution des richesses, c'est la capacité des entrepreneurs d'industrie. Les entrepreneurs qui auront du jugement, de l'activité, de l'ordre et de la connaissance feront fortune dans une industrie alors que ceux qui n'auront pas ces qualités ou qui rencontreront des circonstances trop adverses, seront ruinés.

Les entrepreneurs d'industrie « concourent à la production en appliquant les connaissances acquises, le service des capitaux et celui des agents naturels, à la confection des produits auxquels les hommes attachent une valeur. Un entrepreneur d'industrie agricole est cultivateur lorsque la terre lui appartient; fermier lorsqu'il la loue. Un entrepreneur d'industrie manufacturière est un manufacturier. Un entrepreneur d'industrie commerciale est un négociant. Ils ne sont capitalistes que lorsque le capital, ou une portion du capital dont ils se servent, leur appartient en propre; ils sont alors à la fois capitalistes et

entrepreneurs. Ce qui fait la difficulté de la tâche de l'entrepreneur, c'est de créer des produits qui valent autant ou plus que leurs frais de production. Du moment qu'ils valent autant, la production est avantageuse; elle paie tous les services productifs, et par conséquent tous les profits, les revenus des producteurs. Si les produits valent plus que les frais de production, c'est un surcroît de profit pour l'entrepreneur, surcroît qui lui est ordinairement enlevé par la concurrence. » (Say J.-B. , 1966, pp. 579-580)

3.2. Le rôle hégémonique des industriels

Dans son ouvrage de 1820, *L'organisateur*, Saint-Simon propose d'éliminer les pouvoirs extérieurs à l'industrie. Son projet exclut le schéma libéral traditionnel de Jean Baptiste Say de la dualité de la société civile et de l'Etat. Les industriels ne suivent pas les commandements d'un pouvoir planificateur, ce qui serait revenir aux anciens rapports de domination et de commandement ; ils gèrent eux-mêmes leur production dans une société où toutes les autres formes d'activités politiques, militaires, ou policières sont exclues ou rendues subalternes. Pour Saint-Simon ce n'est pas l'Etat mais les industriels eux-mêmes qui définissent les objectifs de la planification de la production, qui établissent le programme des travaux collectifs et qui programment ce qui sera réalisé par les différentes unités de production. Cette tâche ne peut être confiée qu'aux industriels eux-mêmes puisqu'ils sont les seuls compétents pour en juger. Pour que les objectifs de production soient en conformité avec les besoins et avec la volonté des producteurs, il est nécessaire que seuls les producteurs soient juges de leurs propres décisions et seuls maîtres de leur travail. Avec la résorption entière de la politique dans l'économie, ce sont surtout les banquiers qui seront appelés à réguler par la réglementation du crédit, l'ensemble de la production sociale.

« Dans l'ancien système, la société est essentiellement gouvernée par des hommes, dans le nouveau système elle n'est plus gouvernée que par des principes. Dans une société organisée pour le but positif de travailler à sa prospérité par les sciences, les beaux-arts et les arts et métiers, l'acte politique le plus important, celui qui consiste à fixer la direction dans laquelle la société doit marcher, n'appartient plus aux hommes investis des fonctions sociales, il est exercé par le corps social lui-même. » (Saint-Simon, *L'organisateur*, 2013)

La souveraineté ne consiste pas dans une opinion arbitraire érigée en loi mais dans un principe dérivé de la nature même des choses et dont les hommes n'ont fait que reconnaître la justesse et proclamer la nécessité. L'action de gouverner n'est plus l'action de commander. Elle consiste à décider à partir de démonstrations scientifiques discutées par tous ceux qui auront le niveau d'instruction suffisant pour les entendre, sur deux points :

- Quelles sont les entreprises par lesquelles la société peut accroître sa prospérité à l'aide des connaissances actuelles dans le domaine des sciences, des arts et métiers et des beaux-arts ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour répandre ses connaissances et les perfectionner autant que possible ?

Saint-Simon décrit les rapports entre les chefs d'entreprise et les ouvriers en mettant l'accent sur la disparition des rapports de commandement dans la communauté de travail. Les questions d'intérêt social sont décidées aussi bien qu'elles peuvent l'être avec les connaissances actuellement acquises. Les fonctions de *direction* sociale sont confiées aux hommes les plus capables de les remplir conformément au but général de l'association. Ainsi disparaîtront les trois inconvénients majeurs d'un système politique basé sur le *commandement* à savoir l'arbitraire, l'incapacité et l'intrigue. La direction d'une telle association de producteurs aura donc aussi pour mission de former un plan d'instruction propre à faire acquérir à la masse des producteurs le plus de connaissances et les connaissances les plus importantes possibles. Cette mission de perfectionnement consiste à déterminer l'opinion des producteurs à prononcer fortement ses choix pour l'organisation d'un système politique « imposant à chacun de donner à ses forces personnelles une direction utile à l'humanité » (Saint-Simon, Lettres d'un habitant de Genève à l'humanité, 2013).

Saint-Simon soutient que l'organisation économique revient aux industriels eux-mêmes qu'ils soient entrepreneurs ou ouvriers, possédants ou prolétaires, dirigeants ou exécutants. Toutefois il reconnaît l'hétérogénéité de la classe des industriels. Aussi, afin de prendre des décisions positives, est-il nécessaire de faire appel aux personnes possédant les compétences requises pour apporter des avis rationnels. A cet égard la science a une importance croissante dans la direction de la société industrielle. Les rapports de commandement et d'autorité exigeant une obéissance passive propres à la société féodale disparaissent dans une communauté de travail où les associés sont unis dans une tâche qui leur appartient et dont ils comprennent la signification. Tous les ouvriers associés à l'entreprise comprennent le plan de production et sont capables de le juger en regard de la finalité de prospérité générale. L'ouvrier n'a donc pas à obéir à des ordres arbitraires, il est associé à une tâche dont il comprend les raisons et le but, qui est d'améliorer le sort des hommes. L'exécutant peut donc comprendre le sens de son propre travail, pour partie que soit sa contribution à l'ensemble. A cela Engels, bien que reconnaissant le génie de Saint-Simon, opposera que les bourgeois actifs, fabricants, négociants et banquiers transformés en administrateurs publics, hommes de confiance de la société, gardent néanmoins vis-à-vis des ouvriers une position de commandement pourvue de privilèges économiques (Anti-Dühring - M.E. Dühring bouleverse la science, 1978).

3.3. Pouvoir argumentatif des chefs d'industrie

Les capacités de direction ne manifestent pas la volonté propre du dirigeant d'entreprise. Il fait des choix selon la raison et selon les possibilités objectives de la situation. L'action collective se trouve guidée non pas par la volonté du dirigeant de l'entreprise mais par des principes. Tous les associés qui sont en capacité de comprendre les choix rationnels ne peuvent que les approuver. Dès lors les capacités principales demandées aux dirigeants sont des capacités de persuasion et de démonstration. Ils conduisent des discussions portant sur

des questions positives et jugeables. L'ensemble des travailleurs associés obéi à sa propre conviction, en regard des démonstrations qui leur ont été présentées.

Les dirigeants d'entreprise n'ont pas à exercer de pouvoir, mais seulement à formuler des besoins objectifs et à des normes nécessaires pour l'action collective. Ils n'exercent aucune autorité mais s'effacent devant les nécessités objectives du développement social. L'action principale de l'entreprise part des producteurs engagés dans une activité collective. Le dirigeant d'entreprise industrielle doit être doté d'une capacité scientifique positive, active, immanente et autonome afin d'exercer son pouvoir de démonstration qui supplante désormais le pouvoir de révélation d'un ordre transcendant. Ainsi Saint-Simon rejette-il toute forme de pouvoir charismatique. L'éthique de l'entrepreneur relève directement de la raison positive et n'a rien à voir avec un quelconque « leadership ».

Les conducteurs ne sont plus des chefs, ils ne sont des *guides* au service d'une communauté à la recherche du mieux-être. Leurs fonctions quoique très importantes ne sont que subalternes. Chaque producteur associé conserve le droit de faire, toutes les fois qu'il le juge convenable, des observations critiques sur la démarche adoptée et de proposer suivant ses connaissances les modifications qu'il croit utiles (Saint-Simon, L'organisateur, 2013, p. 2211). L'autorité intelligente du chef d'industrie consulte beaucoup pour tenir compte des conditions particulières de chaque situation.

Le chef d'entreprise est alors détenteur d'un pouvoir qui ne lui vient pas des richesses qu'il possède ou de son autorité statutaire, mais de son pouvoir d'argumentation et de persuasion auprès des sociétaires eux-mêmes détenteur de leurs propres compétences. Les chefs d'entreprise ne sauraient en aucun cas reconstituer des privilèges à leur profit puisque le but de leur action ne se trouve pas en eux-mêmes mais dans une fin qui les dépasse à savoir « accroître le plus rapidement possible le bonheur social du pauvre » (Saint-Simon, Nouveau christianisme, 2013). Leur mission n'est ni le développement de leur pouvoir ou de leurs ressources et compétences personnelles, ni encore la puissance de la nation ; elle réside dans le développement des moyens physiques, moraux et intellectuels des producteurs qu'ils dirigent.

Les chefs d'industrie sont des travailleurs au même titre que l'artisan, l'ouvrier, l'agriculteur, le savant ou l'artiste. Dans la perspective saint-simonienne ils doivent être en capacité de mettre en œuvre la domination de l'homme sur la nature et non sur l'homme. A cet effet ils doivent être dotés de capacités discursives et de remise en cause en regard de l'intérêt général. Ils doivent être également capables de concevoir et mettre en œuvre des techniques collectives susceptible de maîtriser la nature et d'exploiter la planète pour développer des réseaux de communication à grande échelle permettant les échanges des biens, des personnes, des savoirs et des informations.

Le pouvoir chez Saint-Simon a le caractère d'un sacerdoce spirituel. Tout groupe humain, toute équipe d'hommes a besoin de soutenir un dessein autour duquel se mettent en cohérence les volontés. C'est le cas notamment de l'entreprise industrielle. Pour qu'elle subsiste et se développe elle doit proposer et soutenir et défendre un ensemble de valeurs auxquels ses membres adhèrent et participent. Le caractère spirituel du pouvoir n'est pas

attaché à une quelconque domination arbitraire. Il est attaché au fait que dans la société saint-simonienne, le pouvoir est l'exercice de la raison, de la loi scientifique. Pouvoir, vouloir et savoir sont les trois conditions qui doivent être remplies pour que réussisse une entreprise. Pas de pouvoir du chef d'entreprise sans savoir, sans la connaissance et une idée claire du mode d'administration des hommes et des choses à instaurer, ni sans la connaissance des moyens d'unir les efforts de ceux prétendent au pouvoir. Pas de pouvoir sans la volonté de constituer l'ordre des choses qui convient le mieux à l'intérêt général.

3.4. Responsabilité sociale des chefs d'industrie

La mission spécifique des chefs d'industrie réside dans l'organisation du travail en vue non pas de posséder le monde pour eux-mêmes mais de réaliser l'entraide et la fraternité humaine (Perroux, 1964). L'entrepreneur saint-simonien qui organise l'industrie comme création collective en vue des besoins de l'homme, présente dès lors les caractéristiques suivantes :

- Il instaure un système cohérent d'organisation du travail et des échanges dans la perspective du plein développement de l'homme.
- Il mobilise des savoirs, des techniques et des capitaux en vue d'une production efficiente de richesses utiles à la vie collective et fraternelle.
- Il développe et entretient des entreprises qui seront autant d'organes d'un corps social vu comme organisme vivant.
- Il développe et incarne une vision sociale prophétique dont la dynamique de progrès exprime une dialectique de la rationalité et de la sympathie, de la raison et de l'amour et une passion de l'intérêt général de l'humanité organisée et moralisée.

Gouverner l'industrie c'est gouverner la nation. Les chefs d'entreprises industrielles assument pour Saint-Simon une importante responsabilité sociale. Ce qui est visé c'est l'humanisation de la société par l'association des producteurs, le développement de leurs capacités afin que l'espèce humaine pleinement organisée en vue de ses besoins devienne parfaitement maîtresse de la Terre. Leur mission est d'organiser le travail pour l'accomplissement humain des producteurs.

Saint Simon forme le projet d'une encyclopédie des sciences d'application qui fassent connaître les moyens dont les hommes se servent pour produire, qui renferme les préceptes généraux de la production au service de l'intérêt général. « Les grands entrepreneurs d'industrie qui éclairés sur la théorie générale de la production, se convaincront que les entreprises les plus lucratives ne sont pas celles dont les produits se paient les plus chèrement, mais bien celles qui ont pour but les choses dont la consommation est la plus générale. Alors par intérêt même, ils s'occuperont moins d'objet de luxe et plus d'objet de première nécessité » (Saint-Simon, 2013, p. 1527)

En toute question d'intérêt public, trouver la meilleure solution possible, c'est-à-dire la solution la plus favorable à l'industrie :

- L'intérêt de l'industrie doit être débattu.
- Le résultat de la discussion doit être manifestement l'opinion même des intéressés.
- L'intérêt de l'industrie ne peut être débattu que par l'industrie elle-même.

Les producteurs doivent s'efforcer de trouver eux-mêmes le temps de discuter l'intérêt général.

« Toute la difficulté consiste à trouver une combinaison telle :

1. Que, sans avoir besoin d'un grand loisir, sans être détourné des soins nécessaires à la production, le producteur puisse encore se trouver juge habile dans les questions d'intérêt général et s'arrêter, avec connaissance de cause, à une opinion qui soit bien la sienne ;
2. Que toutes les opinions individuelles puissent se réunir sur les mêmes questions, se rassembler comme en un faisceau, et composer ainsi une majorité, une opinion industrielle» (Saint-Simon, 2013, p. 1539)

L'industrie tout entière, mais l'industrie seule doit être admise, au jugement des intérêts communs à composer l'opinion sociale.

4. Conclusion

L'industrialisme de Saint-Simon correspond à un stade ultérieur de l'économisme classique de Jean-Baptiste Say encore attaché à la *Richesses des Nations*. Saint-Simon entend faire de la politique économique et instaurer une Cité économique dans laquelle la politique serait de l'économie au service du travail socialement utile et la société une vaste entreprise de création collective. Il marque le passage de l'épistémè classique, attachée aux représentations, aux taxinomies, à l'identité et à la différence, à l'épistémè moderne où la vie, le travail et le langage deviennent des objets d'étude. Il passe de l'analyse des richesses à l'économie.

Dans la conception sociale de Saint-Simon le principe supérieur commun est l'efficacité et la performance dans l'organisation et non pas la concurrence libérale résultant des actions d'individus mues par des désirs privés. La grandeur est attachée à ce qui est performant, fiable et opérationnel et non pas à la convergence des désirs qui s'exprime par un prix de marché. Dans cette société industrialiste ce qui est inefficace, aléatoire et inactif est jugé comme inférieur. La dignité des personnes n'est pas liée à rencontre de leurs intérêts individuels mais s'enracine dans leur travail, leur capacité d'anticipation prospective et leur énergie productive. Le rapport de grandeur n'est pas le fait de posséder et de pouvoir posséder mais la capacité à maîtriser le monde par la science. La figure harmonieuse de l'ordre naturel n'est le marché mais l'organisation vue comme un système maîtrisé par des professionnels et des experts responsables. (Boltanski & Thévenot, 1991). Saint-Simon

préfigure le monde du management où les objets techniques et l'instrumentation scientifique de gestion trouveront une place centrale.

L'industrialisme de Saint-Simon conduira à une transformation rapide de l'ordre social issu de la Révolution. A la fin du XIXème siècle on observera une nouvelle structure sociale avec l'essor du pouvoir dirigeant des ingénieurs en organisation industrielle. Leur pouvoir technocratique légitimé par la science supplantera au début du XXème siècle celui de la bourgeoisie rentière détentrice des capitaux. La vision de Saint-Simon conduit ainsi à l'organisation scientifique du travail formalisée par les travaux d'Henri Fayol (1916) et à la révolution managériale théorisée par James Burnham (1947).

Bibliographie

- Ansart, P. (1970). *Sociologie de Saint-Simon*. Paris: Presses universitaires de France.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification- Les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
- Burham, J. (1947). *L'ère des organisateurs (Managerial Revolution)*. Paris : Calmann Lévy.
- Clauzade, L. (1998). *L'idéologie ou la révolution de l'analyse*. Paris: Gallimard.
- Coilly, N., & Régner, P. (2006). *Le siècle des saint-simoniens du Nouveau Christianisme au canal de Suez*. Paris: Bibliothèque Nationale de France.
- Démier, F. (2012). *La France de la Restauration*. Paris : Gallimard.
- Desanti, D. (1970). *Les socialistes de l'utopie*. Paris: Payot.
- Desroche, H. (1969). Le nouveau christianisme et les écrits sur la religion. Dans H. d. Saint-Simon. Paris: Le Seuil.
- Desroches, H. (1972). *Les Dieux Rêvés: Théisme et Athéisme en utopie*. Paris: Desclée.
- Drapéri, J.-F. (2012). *La République Coopérative*. Bruxelles: Larcier.
- Durkheim, E. (1928). Saint-Simon-Sa doctrine-L'école Saint-Simonienne. Dans *Le socialisme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Engels, F. (1978). *Anti-Dühring - M.E. Dühring bouleverse la science*. Paris: Messidor.
- Fayol, H. (1916). Administration industrielle et générale. *Bulletin de la société de l'Industrie Minérale*(10), pp. 5-164.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses*. Paris: Gallimard.
- Hazard, P. (1935). *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715*. Paris: Boivin.
- Lacroix, J. (1956). *La sociologie d'Auguste Comte*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Laval, C. (2002). *L'ambition sociologique*. Paris: La Découverte/M.A.U.S.S.
- Musso, P. (2006). *La religion du monde industriel*. Paris: Editions de l'Aube.
- Musso, P. (2010). *Saint-Simon: l'industrialisme contre l'Etat*. Paris: Edition de l'Aube.

- Perroux, F. (1964). Saint-Simonisme du XXe siècle et création collective. Dans *Industrie et création collective* (Vol. I). Paris: Presses Universitaires de France.
- Perroux, F. (1970). Images de l'homme nouveau et techniques collectives. Dans *Industrie et création collective* (Vol. II). Paris: Presses Universitaires de France.
- Prochasson, C. (2005). *Saint-Simon ou l'Anti-Marx: Figures du saint-simonisme français XIX et XXème siècle*. Paris: Perrin.
- Saint-Simon, H. (2013). Des rapports entre les gouvernements et les gouvernés puissance de l'industrie: son but, sa marche, ses moyens. Dans *Oeuvres complètes* (pp. 2013-2019). Paris: Presses Universitaires de France.
- Saint-Simon, H. (2013). Lettres d'un habitant de Genève à l'humanité. Dans *Oeuvres complètes* (Vol. I, pp. 101-128). Paris: Presses Universitaires de France.
- Saint-Simon, H. (2013). L'industrie. Dans *Oeuvres complètes* (Vol. II, p. 1487). Paris: Presses Universitaires de France.
- Saint-Simon, H. (2013). L'organisateur. Dans *Oeuvres complètes* (Vol. III, p. 2211). Paris: Presses Universitaires de France.
- Saint-Simon, H. (2013). Nouveau christianisme. Dans *Oeuvres complètes* (Vol. IV, p. 3226). Paris: Presses Universitaires de France.
- Saint-Simon, H. (2013). Opinions littéraires, philosophiques et industrielles. Dans *Oeuvres complètes* (Vol. IV, p. 3077). Paris: Presses Universitaires de France.
- Say, J. B. (1996). Cours à l'Athénée. Dans *Cours d'économie politique* (p.). Paris: Flammarion.
- Say, J.-B. (1966). *Traité d'économie politique*. Osnabrück: Otto Zeller.
- Steiner, P. (2003). Say, les Idéologues et le groupe de Coppet. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 3(18), pp. 331-353.